



Crésus Salaires

15.1.4 - Paramétrage des rubriques de type Déductions

15.1.4 - Paramétrage des rubriques de type Dédutions

Onglets *Dédutions*, *Calculs*, *Employeur* et *Modes*

Les éléments à sélectionner dans ces quatre onglets répondent aux mêmes principes que ceux des rubriques de type *Indemnités* (voir section précédente).

Dans l'onglet *Employeur*, le *Déterminant* n'est pas demandé car il sera identique à celui de la part de l'employé (défini dans l'onglet *Calculs*).